

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS**

**Séance du 29 juin 2021**

**OBJET :**  
**Compte administratif 2020**

**Rapporteur : Mme CADET**  
**Délibération n°3**

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Conformément à la réglementation en vigueur, l'ordonnateur est tenu de rendre compte des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le compte administratif est le document qui retrace les réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Ce document qui présente les résultats comptables de l'exercice N-1 doit être approuvé par l'assemblée délibérante.

Pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020, les écritures dégagent les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		13 722,56 €			- €	13 722,56 €
Opérations de l'exercice	320 088,10 €	320 706,14 €	- €	- €	320 088,10 €	320 706,14 €
<b>Total</b>	<b>320 088,10 €</b>	<b>334 428,70 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>320 088,10 €</b>	<b>334 428,70 €</b>
Résultats de clôture		14 340,60 €				14 340,60 €

En volume, le budget du Centre Communal d'Action Sociale est en recul de 1,4 % en 2020.

L'étude de la situation financière de l'établissement laisse apparaître un solde excédentaire de 14 340,60 €, à un niveau relativement stable par rapport à celui de l'exercice précédent (13 722,56 €).

Plus particulièrement, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 320 088,10 € en 2020 (contre 324 404,46 € en 2019), pour 320 706,14 € de recettes (contre 324 453,72 € en 2019), hors résultats reportés de l'exercice précédent.

Pour mémoire et dans le prolongement de la présentation de la situation financière de l'établissement opérée lors du débat d'orientations budgétaires le 16 février dernier, l'évolution des réalisations s'explique principalement par le contexte sanitaire.

Pour mémoire, les restrictions sanitaires ont contraint l'établissement à annuler de nombreuses animations (prestations d'intervenants) et sorties (prestations transports). Ainsi, en dépit d'une progression des inscriptions au service de téléassistance (+ 1 000 € environ) et des frais de formation de l'apprentie (8 895,65 € acquittés en 2020 dont 1 239,65 € relatifs à l'exercice 2019), le poste des charges à caractère général s'est contracté de 12,5 % en 2020.

Les charges de personnel n'ont, en revanche, pas progressé en 2020 (226 130 € contre 227 687 € en 2019). Le passage d'un agent en congé de longue maladie à demi-traitement et la réimputation, au sein du chapitre des charges à caractère général, de prestations d'assistance en ressources humaines, dans les domaines notamment de la prévention et de la santé au travail et des assurances (1 312 €), ont permis d'absorber :

- l'évolution des grilles de rémunération ;
- l'attribution d'une prime exceptionnelle, liée à la mobilisation des agents en période de confinement (1 134 €) ;
- l'intégration de l'agent contractuel recruté en 2019 pour remplacer l'agent d'accueil en congé de longue maladie.

Sous l'effet de la crise sanitaire, les autres charges de gestion courante, composées des aides et secours versées par le CCAS, ont progressé de plus de 12 % soit environ 4 300 € en 2020 avec notamment l'attribution de 2 630 € de bons alimentaires et 552 € d'aides légales supplémentaires. Ce chapitre de dépenses enregistre également une attribution plus importante d'aides au paiement des factures d'eau (2 516 € en 2020 contre 1 547 € en 2019).

Le chapitre des charges exceptionnelles enregistre quant à lui la restitution de la part non consommée en 2019 de la subvention versée par la Métropole du Grand Nancy pour la tarification sociale de l'eau (3 567 €).

Les recettes de l'établissement ont été marquées, quant à elles, principalement par :

- l'absence de facturation de prestations (en dehors de la téléassistance) en raison de l'absence de sorties organisées en 2020 ;
- une compensation des charges fixes au travers de la subvention d'équilibre versées par la ville (+ 15 800 €) ;
- la perception de 5 113 € de subvention versée par la Métropole du Grand Nancy pour l'attribution d'aides au paiement des factures d'eau (5 113 €) ;
- la réimputation comptable de la participation du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle à l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (24 665 €).

Au final, la crise sanitaire aura conduit en 2020 à prendre en charge plus de 3 700 € de dépenses supplémentaires et à renoncer à 18 447 € d'actions en direction des seniors et des familles (hors recettes initialement prévues en compensation).

Chap.		Dépenses supplémentaires	Dépenses non réalisées (crédits annulés)	Recettes non perçues	Recettes supplémentaires
011	Fournitures d'animation		300 €		
011	Actions de prévention		500 €		
011	Cinéma Séniors		1 000 €		
011	Actions collectives (Mona Lisa)		500 €		
011	Sortie et séjours famille		4 647 €	400 €	
011	Sortie et voyage des séniors		11 500 €	12 500 €	
012	Prime de mobilisation	1 134 €			
65	Attribution de bons alimentaires	2 632 €			
<b>Total</b>		<b>3 766 €</b>	<b>18 447 €</b>	<b>12 900 €</b>	<b>- €</b>

## PROPOSITIONS

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le compte administratif de l'exercice 2020.

## DELIBÉRATIONS

Le Conseil d'Administration du CCAS, après que Monsieur le Président se soit retiré, sous la présidence de Monsieur Claude CHASSARD, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le compte administratif de l'exercice 2020.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 2 juillet 2021.

Pour extrait,

Le Président,  
  
**Michel BREUILLE**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**REUNION DU MARDI 29 JUIN 2021**

**SOUS LA PRESIDENCE DE**

**M. Claude CHASSARD**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	14

**PRESENTS :**

Mmes Nadine CADET, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Catherine CHOPIN-RENAULD, Janine MARCHAL, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT.

MM. Gabriel HOFFER, Christophe CHEVARDÉ et Patrick CAILMAIL.

**POUVOIRS :**

Mme Evelyne DEVOUGE à Mme Elise DROUVILLE  
Mme Geneviève BENJAMIN à Mme Nadine CADET  
Mme Annette FRANCISCO à M. Claude CHASSARD

**EXCUSÉ :**

M. Jacques THOUVENIN.

**ABSENTS :**

Mme Françoise VIRIOT et M. Michel BREUILLE.

**Pour extrait,**



**Le Président,**

**Michel BREUILLE**